

Communiqué de presse

Zurich, 21 octobre 2015 **Le Credit Suisse entend accroître ses bénéfices et renforcer son capital par les mesures suivantes:**

- **Répondre aux besoins du segment des entrepreneurs fortunés des marchés émergents, en pleine croissance**
- **Faire croître sa banque universelle sur son marché domestique suisse, avec une introduction en bourse (IPO) partielle prévue d'ici à 2017¹**
- **Réduire considérablement l'utilisation du capital dans ses activités d'investment banking**
- **Renforcer son bilan au moyen d'une proposition d'offre de droits de souscription d'environ CHF 4,7 milliards et de placement privé d'environ CHF 1,35 milliard**
- **Diminuer les coûts fixes en faisant des économies d'un montant de CHF 3,5 milliards sur les coûts bruts d'ici à fin 2018**
- **Investir CHF 1,5 milliard dans de nouvelles initiatives de croissance ces trois prochaines années**
- **Mettre en place une structure organisationnelle simplifiée, pleinement en ligne avec ces objectifs stratégiques, avec trois divisions géographiques – Swiss Universal Bank (CHUB), Asia Pacific (APAC) et International Wealth Management (IWM) – ainsi que deux divisions d'investment banking: Global Markets et Investment Banking and Capital Markets (IBCM)**
- **Changer la structure managériale pour refléter les initiatives structurelles et stratégiques, avec six nouveaux membres au Directoire**

Lors de sa réunion du 20 octobre 2015, le Conseil d'administration a décidé d'introduire un train complet de mesures pour mettre en place la nouvelle orientation stratégique, ainsi que les nouvelles structure et organisation du Credit Suisse. Aujourd'hui, le Groupe présente une stratégie et des plans conçus pour nous permettre de réaliser à long terme une croissance durable dans les bénéfices et les revenus pour les actionnaires tout au long du cycle, en concentrant les efforts sur les bons marchés et activités, en assurant une meilleure allocation du capital et en renforçant considérablement son bilan. La stratégie du Credit Suisse s'appuie sur ses atouts de base: sa position de banque privée et gestionnaire de fortune de premier plan au niveau international, ses compétences spécialisées en matière d'investment banking et sa forte présence sur son marché domestique suisse.

¹ Introduction en bourse de l'entité juridique Credit Suisse (Suisse) SA. Une telle introduction en bourse serait soumise, entre autres conditions, à toutes les approbations nécessaires et aurait pour but de générer / lever du capital supplémentaire pour Credit Suisse AG ou Credit Suisse (Suisse) SA

Urs Rohner, président du Conseil d'administration du Credit Suisse, a déclaré: *«Dans la perspective des profonds changements qui se produisent dans notre secteur d'activité et suite à sa nomination par le Conseil d'administration à la fonction de CEO en juillet dernier, Tidjane Thiam a procédé avec son équipe de management à une analyse en profondeur du Groupe et revu en détail la stratégie en collaboration étroite avec le Conseil d'administration. La nouvelle stratégie et les plans proposés par Tidjane Thiam et son équipe de management ont été approuvés hier à l'unanimité par le Conseil d'administration.»*

Il a ajouté: *«Nos objectifs sont d'avoir une base de capital forte, d'être un partenaire professionnel et fiable pour nos clients dans notre cœur de métier et sur nos principaux marchés, de réaliser une croissance durable et rentable et de créer une valeur mesurable pour nos actionnaires. Le Conseil d'administration souscrit pleinement à l'orientation stratégique présentée aujourd'hui.»*

Stratégie du Credit Suisse

La stratégie du Credit Suisse se concentre sur les trois principaux objectifs fondamentaux suivants:

1. Développer de manière rentable la position du Credit Suisse dans son marché domestique en faisant croître la Swiss Universal Bank, qui vise à devenir la banque de prédilection des clients privés, entreprises et institutionnels suisses. L'établissement d'une plate-forme bancaire efficace et intégrée, combiné à une IPO prévue, donnera au Credit Suisse des occasions de participer à des opportunités de consolidation en Suisse.² La Swiss Universal Bank aura ainsi une «equity story» unique pour une banque universelle axée sur le marché suisse, à la fois fortuné et rentable;
2. Intensifier les activités de private banking et de wealth management dans les marchés attractifs d'Asie, d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient, d'Amérique latine et d'Afrique. La banque accélérera sa croissance en Asie-Pacifique en allouant davantage de capital aux affaires avec les entrepreneurs fortunés de la région par l'intermédiaire d'une division APAC intégrée et dédiée. Dans d'autres marchés émergents, la nouvelle division International Wealth Management reproduira le modèle APAC très réussi de la «Banque des entrepreneurs»;
3. Redimensionner l'investment banking par une focalisation sur les compétences supérieures les mieux à même de répondre aux besoins des clients en matière de wealth management. Il en est attendu une rentabilité plus élevée avec une moindre utilisation du capital et une plus faible volatilité dans les bénéfices.

Pour soutenir la mise en œuvre de cette stratégie, une capitalisation solide est une condition sine qua non. Ces dernières années, la capitalisation du Credit Suisse a limité sa flexibilité stratégique,

² Introduction en bourse de l'entité juridique Credit Suisse (Suisse) SA. Une telle introduction en bourse serait soumise, entre autres conditions, à toutes les approbations nécessaires et aurait pour but de générer / lever du capital supplémentaire pour Credit Suisse AG ou Credit Suisse (Suisse) SA

réduit sa capacité à mettre en place les mesures de restructuration nécessaires et influencé négativement ses possibilités de générer du capital et de le transférer à ses actionnaires. La nouvelle capitalisation – renforcée par les placements d’actions nouvelles et l’offre de droits de souscription proposés ainsi que par les nombreuses actions managériales annoncées aujourd’hui – devrait permettre au Credit Suisse de répondre aux exigences plus strictes en termes de capital qui sont attendues à la suite de changements réglementaires et de faire face avec confiance à un environnement international incertain.

Tidjane Thiam, Chief Executive Officer du Credit Suisse, a déclaré: *«Je suis convaincu que nous ouvrons aujourd’hui un chapitre fascinant dans l’évolution de cet établissement d’importance historique pour la Suisse. L’équipe que j’ai le privilège de diriger et moi-même sommes déterminés à mettre en valeur les excellentes activités et les talents du Credit Suisse pour répondre aux besoins de nos clients dans le monde, et ce de manière rentable. Renforcer la capitalisation aujourd’hui nous permettra de garder le contrôle de notre propre destinée et de suivre une stratégie qui vise à faire du Credit Suisse un leader évident dans le private banking et le wealth management, avec des compétences spécifiques en investment banking, tant ici en Suisse, qu’aux États-Unis et dans les marchés attractifs d’APAC, du Moyen-Orient, d’Europe centrale et de l’Est et d’Amérique latine.»*

Structure simplifiée

Afin de soutenir la mise en œuvre de sa stratégie, le Credit Suisse va simplifier sa structure actuelle, qui reposait jusqu’à présent sur deux divisions d’affaires, chacune avec deux coresponsables, et sur quatre régions. Le Groupe sera restructuré de façon à créer trois divisions centrées sur des régions: Switzerland, APAC et International Wealth Management, pour desservir l’Europe de l’Ouest, centrale et de l’Est, l’Amérique latine et l’Afrique.

Aux côtés de ces moteurs régionaux se trouveront deux autres divisions: Global Markets et Investment Banking and Capital Markets (IBCM). Ces secteurs opérationnels seront soutenus par un certain nombre de fonctions ciblées au niveau du Directoire du Groupe, y compris un nouveau poste de Chief Operating Officer, qui sera chargé de piloter la transformation du Credit Suisse en une organisation plus décentralisée, et une nouvelle fonction de Chief Compliance and Regulatory Affairs, qui coordonnera les relations stratégiques toujours plus importantes avec les autorités de surveillance dans les différentes régions du monde.

La nouvelle structure organisationnelle sera plus simple et aura des lignes de reporting plus claires avec l’abolition des co-responsables. Elle s’articule autour des besoins des clients et rapproche les secteurs d’activité de leurs marchés. Avec l’alignement plus rapproché des fonctions du Groupe sur les activités quotidiennes des divisions opérationnelles, les secteurs d’activité seront davantage responsabilisés et auront un meilleur contrôle de leurs coûts. En outre, avec les structures hiérarchiques simplifiées, la prise de décisions sera plus directe et l’efficacité s’en trouvera améliorée. Parallèlement, un renforcement des fonctions clés du Groupe, en particulier de Risk et de Compliance, ainsi qu’une meilleure transparence dans les flux d’informations permettront un contrôle continu de ce modèle plus décentralisé.

Équipe de management

Le recentrage du Groupe nécessite des changements dans la structure de management, qui aboutissent à une nouvelle composition de l'équipe de direction. Le 20 octobre 2015, le Conseil d'administration a nommé six nouveaux membres au sein du Directoire: Pierre-Olivier Bouée, Peter Goerke, Thomas Gottstein, Iqbal Khan, Helman Sitohang et Lara Warner. Tous les responsables fonctionnels seront basés à Zurich.

Ainsi, la composition du Directoire est désormais la suivante:

Tidjane Thiam	CEO
Thomas Gottstein	Swiss Universal Bank
Helman Sitohang	APAC
Iqbal Khan	International Wealth Management
Timothy O'Hara	Global Markets
James L. Amine	Investment Banking and Capital Markets
David Mathers	Chief Financial Officer
Romeo Cerutti	General Counsel
Joachim Oechslin	Chief Risk Officer
Pierre-Olivier Bouée	Chief Operating Officer
Lara Warner	Chief Compliance and Regulatory Affairs Officer
Peter Goerke	Human Resources, Communications and Branding

Suite à ces changements, Gaël de Boissard, Hans-Ulrich Meister, Robert Shafir et Pamela Thomas-Graham vont quitter le Directoire. Le Conseil d'administration leur adresse ses chaleureux remerciements pour leur contribution importante dans le cadre de leur fonction de membre du Directoire.

Urs Rohner a déclaré: *«Nous les remercions tous les quatre pour tout le travail accompli et pour leur engagement. Excellents leaders, ils ont considérablement contribué à l'évolution du Credit Suisse pendant de nombreuses années.»*

Actions managériales

Afin de mettre en œuvre la nouvelle stratégie, le Credit Suisse annonce un ensemble d'actions managériales:

- Un programme pour réduire le capital alloué aux activités d'investissement banking, en particulier par le biais d'une diminution importante des affaires macro (de 72% pour les actifs pondérés en fonction des risques et de 79% pour l'endettement entre le 2T15 et la fin de 2015) et une optimisation de ses affaires Prime (de 50% pour les actifs pondérés en fonction des risques et de 25% pour l'endettement sur la même période);

- Une amélioration substantielle du seuil de rentabilité de la banque par des réductions des coûts bruts de CHF 3,5 milliards d'ici à fin 2018.³ Ces réductions devraient pouvoir être réalisées par une combinaison de mesures:
 - o Simplification des plates-formes mid-office et back-office,
 - o Redimensionnement de la présence de la banque à Londres,
 - o Quasi-achèvement d'un certain nombre de programmes du Corporate Center, et
 - o **Ventes et fermetures.** Comme la présence du Credit Suisse sera de plus en plus adaptée à sa concentration sur une croissance rentable, les modèles de service en Europe occidentale seront adaptés pour rendre nos affaires plus efficaces. Aux États-Unis, nos affaires de private banking domestiques n'ont pas la dimension nécessaire pour rester durablement compétitives sans un investissement ou une acquisition d'envergure. Étant donné cette limitation, les conditions économiques ne permettent pas de remplir les critères de rentabilité pour le Credit Suisse et de réaliser des rendements optimaux pour nos actionnaires par rapport à nos alternatives. Par conséquent, nous avons décidé de transférer notre modèle actuel de private banking et de mieux exploiter nos compétences en matière d'investment banking et d'asset management pour les clients UHNW américains. Ce transfert met en valeur les atouts de nos activités américaines et sert au mieux les intérêts de nos clients et de nos actionnaires. Nous avons signé un arrangement exclusif de recrutement pour donner aux Relationship Managers et à leurs clients de notre private banking domestique US la possibilité d'un transfert chez Wells Fargo Advisors d'ici au début 2016. Les deux sociétés prévoient également de développer stratégiquement leurs relations pour rendre accessible l'offre en matière de d'investment banking et d'asset management du Credit Suisse au réseau de distribution de Wells Fargo.
- Au total, la base de coûts du Credit Suisse devrait se réduire d'un montant net de CHF 2 milliards pour atteindre entre CHF 18,5 et 19,0 milliards d'ici à fin 2018
- Parallèlement à ces réductions de coûts, le Credit Suisse doit investir dans son avenir: jusqu'à CHF 1,5 milliard seront consacrés à des initiatives de croissance;
- Le Credit Suisse mettra en place une Strategic Resolution Unit (SRU), qui supervisera la liquidation des portefeuilles de la banque qui ne cadrent pas avec l'orientation stratégique, y compris ceux dans les actuelles Non-Strategic Units (NSU). La redénomination de ces activités sous-entend que la liquidation de ces portefeuilles devient clairement un domaine de focalisation de la banque, avec des objectifs et des délais explicites.
- L'IPO partielle d'une participation, qui est prévue et estimée aujourd'hui entre 20 et 30%, dans notre Swiss Universal Bank d'ici à fin 2017⁴, si les conditions du marché le permettent. Une introduction en bourse apportera un certain nombre d'avantages

³ En référence à la base de coûts de 2015: programme de réduction de coûts mesuré à taux de change constants et basé sur un rendement annualisé des dépenses excluant les principaux frais liés à des litiges au sein de la SRU et les coûts de restructuration, mais incluant d'autres coûts liés à la réalisation d'économies

⁴ Introduction en bourse de l'entité juridique Credit Suisse (Suisse) SA. Une telle introduction en bourse serait soumise, entre autres conditions, à toutes les approbations nécessaires et aurait pour but de générer / lever du capital supplémentaire pour Credit Suisse AG ou Credit Suisse (Suisse) SA

Suivi des progrès

Le Groupe a défini aujourd'hui les objectifs financiers suivants dans le but de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie :

1. Plus que doubler le bénéfice avant impôts de la région APAC, de CHF 0,9 milliard durant l'exercice 2014 à CHF 2,1 milliards en 2018
2. Augmenter le bénéfice avant impôts d'International Wealth Management, de CHF 1,3 milliard durant l'exercice 2014 à CHF 2,1 milliards en 2018
3. Augmenter le bénéfice avant impôts de la Swiss Universal Bank, de CHF 1,6 milliard durant l'exercice 2014 à CHF 2,3 milliards en 2018
4. Réduire la base de coûts de CHF 2 milliards pour atteindre entre CHF 18,5 et 19,0 milliards d'ici à 2018
5. Réduire les actifs pondérés en fonction des risques de la Strategic Restructuring Unit (à l'exclusion d'Operational Risk) de CHF 42 milliards à la fin du 3T15 à CHF 12 milliards d'ici à fin 2018
6. Maintenir les actifs pondérés en fonction des risques de Global Markets à environ USD 83-85 milliards entre fin 2015 et fin 2018
7. Diminuer l'endettement de Global Markets de USD 380 milliards à fin 2015 pour atteindre env. USD 370 milliards d'ici à fin 2018
8. Générer CHF 23-25 milliards de capital opérationnel disponible d'ici à 2020, dont 40% seront restitués aux actionnaires sous forme de dividendes sur cette période.

L'augmentation de capital annoncée aujourd'hui nous amènera à un Look-through CET1 ratio pro forma de 12,2% et à un Look-through CET1 leverage ratio pro forma de 3,6% sur la base des objectifs pour fin 2015. Au cours des trois prochaines années, dans le cadre d'un processus d'allocation plus discipliné du capital, nous financerons la croissance d'APAC et d'International Wealth Management avec les fonds libérés par la SRU, ce qui nous permettra de mener nos opérations avec un CET1 ratio supérieur à 12-13% et un ratio d'endettement supérieur à 3,5%.

Tidjane Thiam a déclaré: *«Je suis convaincu que nous disposons de la structure et du leadership adéquats pour mettre en œuvre notre stratégie. Les divisions géographiques que nous avons créées permettront de mieux servir les clients dans leurs régions respectives.»*

«Les marchés émergents, notamment en Asie, nous offrent de grandes opportunités et nous mettrons tout en œuvre pour saisir l'opportunité de gestion de fortune sur ces marchés, dont nous pensons qu'ils se tailleront la part du lion de l'économie mondiale au fil du temps. L'Asie est une région immense et très diverse, où vivent et travaillent 70% de la population mondiale. Elle se caractérise par une culture entrepreneuriale dynamique et une classe politique qui croit à la libre entreprise, aux investissements à long terme et à une économie mondiale ouverte. La croissance de l'Asie a été forte ces dernières décennies, et il en a été de même pour le Credit Suisse dans la région. Nous allons accélérer ce processus pour devenir la banque de prédilection des chefs d'entreprise en Asie et nous sommes persuadés que les fondamentaux solides de la région accroîtront nos rendements pour les investisseurs au fur et à mesure que l'Asie deviendra plus riche.»

«Nous sommes convaincus qu'en dépit des craintes récentes relatives à un ralentissement potentiel de la croissance des marchés émergents, la majeure partie de la croissance de la richesse mondiale continuera d'avoir lieu dans les économies émergentes. Sur ces marchés, la richesse est principalement concentrée dans les mains des chefs d'entreprise de la première et de la deuxième génération. Cette constatation s'applique non seulement à la région APAC mais aussi au Moyen-Orient, à l'Europe centrale et de l'Est, à l'Amérique latine et à l'Afrique. Autant d'opportunités importantes pour le Credit Suisse – qui est présent dans les bons marchés avec les bonnes compétences – de devenir la banque de référence pour les chefs d'entreprise à succès dans ces parties du globe.»

«Nous allons non seulement nous focaliser sur la gestion de fortune mais également redimensionner notre Investment Banking pour mettre l'accent sur la création de valeur pour nos clients tant privés que commerciaux afin de répondre à l'ensemble de leurs besoins en termes de gestion de fortune, de conseil, de levée de capitaux et de crédits.»

«Notre marché domestique suisse est une pièce centrale de notre stratégie. C'est un avantage important de disposer, comme le Credit Suisse, d'une position de leader dans une des économies les plus avancées et les plus entrepreneuriales de la planète. Nos activités en Suisse sont vitales pour nous. Nous les réorganisons pour créer une banque universelle, mieux à même de servir ce marché important et prospère.»

«Aujourd'hui, nous prenons aussi des mesures décisives pour consolider notre bilan et notre capitalisation, de façon qu'ils ne soient plus un frein pour nos clients, nos investisseurs et nos régulateurs.»

«Notre stratégie est une stratégie de croissance, une stratégie de croissance rentable. Elle créera de la valeur pour nos clients, générera du capital et, au fil du temps, sera source de création de valeur pour nos principales parties prenantes, qu'il s'agisse de nos investisseurs, de nos clients ou de nos collaborateurs.»

«Nous sommes intimement persuadés que l'économie mondiale – et notamment les marchés émergents en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Afrique – continuera d'accroître les niveaux de croissance et de prospérité, offrant des opportunités que le Credit Suisse est idéalement placé pour saisir.»

Information

Media Relations Credit Suisse, +41 844 33 88 44, media.relations@credit-suisse.com

Investor Relations Credit Suisse, +41 44 333 71 49, investor.relations@credit-suisse.com

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Remarques importantes

Le but de ce document est d'informer les détenteurs d'actions de Credit Suisse Group AG et le public des augmentations de capital envisagées qui seront proposées à l'Assemblée générale extraordinaire de Credit Suisse Group AG qui se tiendra le 19 novembre 2015. Il ne s'agit pas d'une offre pour vendre ni une sollicitation d'offres pour acheter ou souscrire des titres de Credit Suisse Group AG. Ce document ne constitue pas un prospectus au sens de l'article 652a du Code des obligations, ni un prospectus de cotation tel que défini dans le Règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange AG ou de toute autre place boursière ou plate-forme de négoce réglementée en Suisse, ni un prospectus en vertu de toute autre loi applicable. Des exemplaires de ce document ne peuvent être envoyés à aucune juridiction ni distribués dans ni envoyés en provenance de juridictions dans lesquelles la loi l'interdit ou l'exclut. Les informations contenues dans le présent document ne constituent ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat dans aucune juridiction dans laquelle une telle offre ou une telle sollicitation seraient illégales préalablement à l'enregistrement, à l'exemption d'enregistrement ou à la qualification en vertu des lois relatives aux titres de quelque juridiction que ce soit. La décision de participer aux augmentations de capital proposées à l'Assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2015 devrait être exclusivement basée sur le prospectus d'émission et de cotation qui sera publié par Credit Suisse Group AG à cet effet.

Ce document et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à être publiés ou distribués aux États-Unis d'Amérique et ne devraient pas être distribués ou transmis d'une autre façon à destination des États-Unis d'Amérique, à des personnes U.S. (telles que définies en vertu de la loi américaine Securities Act de 1933, dans sa version modifiée (le «**Securities Act**») ou à des publications en libre circulation aux États-Unis d'Amérique. Ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à souscrire ou à acheter des titres aux États-Unis d'Amérique. Les actions auxquelles il est fait référence n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du Securities Act ou des lois d'aucun État et ne peuvent être ni proposées ni vendues aux États-Unis d'Amérique, à moins d'un enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique d'actions aux États-Unis d'Amérique.

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre de titres au public au Royaume-Uni. Aucun prospectus offrant des titres au public ne sera publié au Royaume-Uni. Ce document est distribué et destiné uniquement aux (i) personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni ou (ii) à des professionnels de l'investissement relevant de l'article 19(5) du «Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005» (l'«**Order**») ou (iii) à des entités très fortunées (high net worth), et à d'autres personnes légalement autorisées à en recevoir la communication, relevant de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Order (toutes ces personnes étant désignées collectivement par le terme de «**personnes concernées**»). Les actions sont disponibles uniquement pour ces personnes concernées, et toute invitation, toute offre ou tout accord de souscrire, d'acheter ou d'acquérir de toute autre façon ces actions seront uniquement adressés à ces personnes concernées ou conclus avec elles. Toute personne ne faisant pas partie de ces personnes concernées ne doit pas agir sur la base de ce document et de son contenu ni s'y fier.

Toute offre de titres au public qui peut être considérée comme conforme à cette communication dans tout État membre de l'EEE ayant mis en application la Directive 2003/71/EC (dans sa version modifiée, y compris par la Directive 2010/73/EU, et y compris les mesures d'application dans tout État membre, la «**Directive sur les prospectus**») est adressée uniquement aux investisseurs qualifiés dans cet État membre au sens de la Directive sur les prospectus.

Déclaration concernant le capital, les liquidités et l'endettement

Bâle III est mis en œuvre en Suisse depuis le 1er janvier 2013, en même temps que la législation suisse «Too Big To Fail» et les réglementations afférentes (dans chaque cas, sous réserve de certaines périodes d'introduction progressive). Depuis le 1er janvier 2015, le cadre structurel du Bank for International Settlements («BIS») leverage ratio, tel qu'établi par le Basel Committee on Banking Supervision («BCBS»), a été mis en œuvre en Suisse par la FINMA. Nos données correspondantes sont conformes à notre interprétation actuelle de ces exigences, y compris les hypothèses qui y sont associées. Les chiffres pourraient différer de ceux présentés dans ce document si des changements intervenaient dans l'interprétation de ces exigences en Suisse ou dans l'une ou l'autre de nos hypothèses ou estimations. Les chiffres relatifs au capital et aux ratios pour les périodes antérieures à 2013 sont fondés sur des estimations établies comme si les prescriptions de Bâle III avaient déjà été en vigueur en Suisse pendant ces périodes.

Sauf mention contraire, l'exposition à l'endettement repose sur le cadre structurel du BIS leverage ratio et est constituée des actifs portés au bilan à la fin de la période et des ajustements réglementaires prescrits. Les montants d'endettement pour le 4T14, qui sont présentés afin de permettre une comparaison intéressante, sont basés sur des estimations calculées comme si le cadre structurel du BIS leverage ratio avait été mis en œuvre en Suisse à l'époque. Depuis 2015, le Swiss leverage ratio est calculé comme fonds propres totaux suisses applicables, divisés par l'exposition à l'endettement en fin de période. Le Look-through BIS tier 1 leverage ratio et le CET1 leverage ratio sont calculés respectivement comme Look-through BIS tier 1 capital et CET1 capital, divisés par l'exposition à l'endettement en fin de période.

Informations financières resegmentées à caractère provisoire et soumises à réexamen

Le présent communiqué de presse contient certaines informations financières historiques qui ont été resegmentées afin de correspondre approximativement à ce qu'auraient été nos résultats conformément à la nouvelle structure, si celle-ci avait été en vigueur depuis le 1er janvier 2014. De telles informations ont un caractère provisoire par nature et sont vouées à subir des réexamens, des réévaluations et des précisions. Par ailleurs, elles n'ont pas été vérifiées ou révisées par nos experts-comptables indépendants publics et on peut s'attendre à ce que certains aspects de celles-ci changent avant que toute resegmentation finale soit publiée. En outre, les présentations «à titre d'illustration», d'une «ambition» ou d'un «but» ne sont pas conçues pour être considérées comme des objectifs ou des projections, et ne sauraient être vues comme des indicateurs clés de performance. De telles présentations sont soumises à un grand nombre de risques inhérents, d'hypothèses et d'incertitudes, dont beaucoup échappent entièrement à notre contrôle. Par conséquent, ces informations ne doivent pas être utilisées comme base fiable ou dans quelque but que ce soit.

Nous pourrions ne pas obtenir les avantages de nos initiatives stratégiques

Nous pourrions ne pas obtenir tous les avantages attendus de nos initiatives stratégiques. Des facteurs échappant à notre contrôle, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions du marché et de l'économie, des changements dans les lois, les règles ou les réglementations, ou d'autres défis mentionnés dans nos rapports publics, pourraient restreindre notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages attendus de ces initiatives.

Déclaration de mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives. En outre, nous-mêmes et des tiers en notre nom pourrions faire ultérieurement des déclarations prospectives. De telles déclarations pourraient notamment inclure, sans limitation, des informations quant aux points suivants:

- nos projets, objectifs ou buts;
- notre performance économique future ou nos perspectives;
- l'incidence potentielle de certains événements sur notre performance future; et
- des hypothèses sous-jacentes à ces informations.

Des termes tels que «estimer», «anticiper», «s'attendre à», «avoir l'intention de», «prévoir» ou d'autres termes analogues indiquent le caractère prospectif de certaines informations; toutefois, il existe d'autres moyens de mettre en évidence ce caractère. Nous ne prévoyons pas de mettre à jour lesdites informations prospectives, sauf si les prescriptions légales relatives aux titres l'exigent.

Les informations prospectives recèlent, de par leur nature, des incertitudes et des risques généraux ou particuliers; en outre, les prédictions, prévisions, projections ou autres types de formulations contenues, explicitement ou implicitement, dans des informations prospectives peuvent ne pas se réaliser. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants pourraient conduire à des résultats s'écartant en substance des projets, objectifs, attentes, estimations et intentions formulés dans le cadre de telles informations. Ces facteurs incluent:

- l'aptitude à maintenir une liquidité suffisante et à accéder aux marchés des capitaux;
- la volatilité du marché et les fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que les évolutions affectant les niveaux des taux d'intérêt;
- la conjoncture économique mondiale en général et celle, en particulier, des pays dans lesquels nous effectuons nos opérations, notamment le risque de la poursuite d'une reprise lente ou d'une baisse de l'économie américaine ou d'autres pays développés en 2015 et au-delà;
- l'impact direct et indirect de la détérioration ou d'une reprise lente des marchés immobiliers résidentiels et commerciaux;
- des décisions défavorables en termes de rating de la part d'agences de notation concernant notre établissement, des émetteurs souverains, des produits structurés de crédit ou d'autres engagements dans des crédits;
- la capacité à réaliser nos objectifs stratégiques, notamment en matière d'accroissement de la performance, de réduction des risques, de baisse des coûts et d'utilisation plus efficace du capital;
- la capacité de nos contreparties à honorer leurs engagements envers nous;
- les effets de politiques budgétaires, fiscales, monétaires, commerciales ou en matière de taux de change et de leur modification, ainsi que ceux des fluctuations de change;
- les événements politiques et sociaux, y compris les guerres, troubles civils ou activités terroristes;
- le risque de contrôle des changes, d'expropriation, de nationalisation ou de confiscation d'actifs dans des pays dans lesquels nous effectuons nos opérations;
- des facteurs opérationnels tels que la défaillance de systèmes, l'erreur humaine ou l'incapacité de mettre en œuvre correctement des procédures;
- les actions entreprises par des organismes de régulation à l'égard de nos activités et pratiques professionnelles ainsi que les changements qui peuvent en résulter dans notre organisation, nos pratiques et nos Instructions dans les pays où nous effectuons nos opérations;
- les effets dus aux changements de législation, de règlements ou de normes ou pratiques comptables dans les pays où nous effectuons nos opérations;
- la concurrence ou l'évolution de notre position concurrentielle dans des zones géographiques ou des domaines d'activité dans lesquels nous effectuons nos opérations;
- la possibilité de recruter et de retenir du personnel qualifié;
- la capacité de préserver notre réputation et de promouvoir notre marque;
- l'aptitude à augmenter notre part de marché et à maîtriser les dépenses;
- les mutations technologiques;
- le développement opportun de nos produits et services et leur acceptation par les utilisateurs, ainsi que la valeur globale que ceux-ci reconnaissent à ces produits et services;
- les acquisitions, y compris l'aptitude à réussir l'intégration des entités acquises, et les cessions, y compris l'aptitude à vendre des actifs secondaires;
- le règlement de litiges, de procédures réglementaires et d'autres événements analogues;
- l'aptitude à atteindre nos objectifs d'efficacité des coûts et nos objectifs de coûts; et
- notre réussite dans la gestion des risques inhérents aux éléments précités.

Nous vous mettons en garde contre le fait que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de toute évaluation d'informations prospectives, nous vous conseillons d'examiner avec attention non seulement les facteurs précités et les autres incertitudes ou événements, mais également les informations présentées dans notre rapport annuel 2014 (en anglais) au point Risk Factors, chapitre 1, Information on the company.